

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 47 (1909)
Heft: 9

Artikel: Lausanne en 1790
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-205789>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LAUSANNE EN 1790

LAUSANNE a aujourd'hui 60,000 habitants. Dans dix ou quinze ans, elle en aura 100,000. Savez-vous combien elle en avait en janvier 1790? Vous n'avez pas le chiffre présent à la mémoire, sans doute? Oh! ne vous donnez pas la peine de rechercher. Voici :

Eh bien, en janvier 1790, Lausanne (ville et banlieue) comptait 8818 âmes, ni plus ni moins. Il y avait 1782 bourgeois, 5149 habitants non bourgeois, plus — car on les dénombrait à part, en ce temps-là — 438 ouvriers, 943 domestiques, 506 pensionnaires = 8818; le compte y est.

Voulez-vous d'autres détails encore?

Le nombre des « ménagers » était de 1542; celui des veufs, 87; veuves 256; — les dames avaient déjà la vie dure en ce temps-là — enfants 3505; assistés 238. Dans ces assistés ne sont pas compris ceux qu'assistait la direction de la « Corporation française », enrôlée dès lors sous le drapeau de la bourgeoisie.

Le nombre de maisons était de 997, soit 716 en ville et 281 dans la banlieue.

Pour terminer, apprenez encore qu'à Lausanne, cette année-là, il y avait, tant patrons qu'ouvriers : 33 jardiniers, 22 imprimeurs, 7 lapidaires, 29 lessiveuses, 6 libraires, 10 maîtres d'écriture et langues, 1 maître d'escrime, 2 maîtres de danse, 3 maîtres de musique, 5 maîtresses d'écoles, 2 maîtresses pour ouvrages de filles, 100 manœuvres, 89 marchands, 10 marchands de modes, 2 marchands de chaux, 8 marchands de fer, 15 maréchaux-ferrants, 4 marguilliers, 56 maçons, 5 matelassiers, 6 médecins, 51 menuisiers, 23 meuniers, 23 ministres et professeurs, 2 muletiers, 7 musiciens, 5 pâtisseries, 3 paveurs, 2 péagers, 3 peintres, 17 pêcheurs, 2 potiers d'étain, 8 potiers de terre, 1 porteur de lettres, 1 pelletier, 3 pendulaires, 3 pensions pour demoiselles, 7 procureurs, 6 ramoneurs, 1 rémouleur, 1 rape-tabac, 6 régents de collège, 8 dits de bannières (quartiers), 3 régentes, 8 relieurs, 244 rentiers — c'était alors une profession, paraît-il? — 7 repasseuses, 7 revendeuses, 2 savetiers, 2 scieurs pour la ville, 1 sculpteur, 9 seillers, 3 sergents de la garde, 24 serruriers, 2 servantes ambulantes, 1 sonneur pour St-Laurent, 1 socquier, 2 tapisseries, 45 tailleurs, 32 tailleuses, 1 tailleur, 3 teinturiers, 10 tanneurs, 45 tissérands, 25 tonneliers, 5 tuiliers, 7 tourneurs, 6 traiteurs, 2 tripiers, 24 vendeurs de vin, 163 vigneron, 7 vitriers, 17 voituriers.

Cette liste professionnelle est des plus intéressantes à consulter et marque bien l'évolution qui s'est accomplie dans les mœurs et dans les conditions de la vie.

Billet à ordre. — Un jeune homme de famille aisée, en train d'escompter sa fortune à venir, rédige comme suit les billets qu'il passe à ses usuriers :

« *Fin papa*, je payerai à M. un tel ou à son ordre, etc... »

Le merle de Lutry. — Un cordonnier de Lutry avait suspendu devant sa boutique une cage contenant un merle qui chantait à merveille. Au-dessous de la cage, l'inscription suivante :

Celui qui se trouve content
Peut prendre mon merle hardiment.

Un riche Anglais passe :

— Aoh! fait-il, moi être très content; moi faire tout ce que je veux.

Et il s'apprête à décrocher la cage.

— Hé, là! s'écrie le cordonnier sortant de sa boutique, voulez-vous bien laisser cette cage!

— Aoh! je prérais l'oiseau, puisque moi être très beaucoup content.

— Kaise-té, goddem, tu n'es pas si content que ça, puisqu'y te faut encore mon merle.

LÈTRE A M. LE COMTE

Un riche propriétaire français, gratifié d'une couronne de comte, avait pris à son service, comme garde d'une de ses propriétés, un brave homme qui lui adressa un jour la lettre que voici :

*

« Monsieur le comte,

» Je suis heureux de dire à monsieur le comte que, pour me conformer à ses ordres, je n'ai absolument rien à dire à monsieur le comte. Je ne connais rien du tout qui puisse l'intéresser, si ce n'est que M. le curé est défunt; c'est la seule nouvelle de la commune, à moins que je ne dise à monsieur le comte que sa ferme a brûlé et qu'il ne reste rien que des murs, même que le fermier a perdu tous ses animaux. Je ne connais rien d'autre qui puisse intéresser monsieur le comte, si ce n'est de lui dire que presque tous les arbres de l'avenue sont à plat par terre, pour cause de la tempête.

» Je n'ai pas autre chose à dire à monsieur le comte que de l'avertir que le moulin d'en bas va s'en aller parce que l'inondation a envoyé promener toute la digue et le déversoir, en sorte que la moitié du moulin est écroulée et que le meunier a fichu le camp. Je ne vois pas autre chose à dire à monsieur le comte. A propos, j'oubliais que la jument de pur sang de monsieur le comte a mis bas un poulain mort et qu'elle en est crevée itout.

» Je regrette de n'avoir pas à dire à monsieur le comte des nouvelles pouvant l'intéresser. C'est tout.

» Je suis l'aimable serviteur de monsieur le comte, de madame la comtesse et de la petite famille. » (Signature).

A l'examen. — Quelles sont les propriétés de la chaleur? demandé un expert à un candidat es-sciences.

— La chaleur dilate les corps, les allonge, les agrandit; le froid les condense, les contracte, les rapetisse.

— Un exemple?..

— Dans la saison chaude, les jours s'allongent; en hiver, ils diminuent.

— A la chimie, maintenant. Comment reconnaîtrez-vous la présence de l'acide prussique dans une substance?..

— Il suffit d'en respirer. Si on tombe mort du coup, on est certain d'avoir à faire à de l'acide prussique.

Avant l'élection. — Un candidat député, dans son discours aux électeurs :

— Citoyens, je ne veux que votre bien!...

Un auditeur ;

— Et tu nous laisseras le reste, dis!

Prisonniers modèles. — La patrie du Cid est le pays par excellence de la fantaisie. Qui ne sait cela?

Dans les provinces basques, il existe une prison d'une étrange façon.

Le matin les portes sont ouvertes. Les détenus vont travailler en ville, faire des ménages; du jardinage, exercer un état. Quelques-uns sont commissionnaires.

Le soir, ils rentrent sagement à heure fixe, et le geôlier a grand soin de constater leur identité avant de tirer le cordon.

On n'ouvre pas les portes de la prison à tout le monde!

Une fois, un détenu s'étant avisé de se présenter en état d'ivresse, le cerbère lui refusa l'entrée.

— Pour te punir, tu coucheras dehors cette nuit, mon bonhomme!

Et le pauvre diable de prisonnier, malgré ses pleurs et ses supplications, fut, en effet, condamné à coucher dehors.

PUISQUE C'EST POUR RIRE!

Bob — cinq ans — à son papa :

— Dis donc, p'pa, quel est le saint le plus lourd?

— Peu!... Saint Cloud, peut-être!

— Non, p'pa!... C'est *Simplon*!

Excusez Bob : il est si jeune.

*

— Savez-vous comment on a surnommé le mari de la belle Mme X... dont le maquillage célèbre lutte désespérément contre « l'irréparable outrage » des années?..

— Le *gardien du fard*!

*

M. R..., un brave rentier, fait des remontrances à son fils, qui met trop facilement la main au gousset dès qu'un ami lui demande un service.

— Souviens-toi, lui dit-il en concluant, qu'à force de se montrer bonne pâte, on finit par tomber dans le pétrin.

*

Au poste de police:

Un malheureux, en loques et contusionné des pieds à la tête, raconte qu'il a été renversé par une automobile.

— Pouvez-vous nous donner le signalement de l'individu qui la conduisait? lui demande le commissaire de police. Voyons, quel genre d'homme est-ce?

L'écrasé, piteusement :

— D'après ce que j'ai pu voir, c'était un individu de... grande allure!

A qui fait de la publicité. Nous signalons à l'attention de nos lecteurs le Catalogue-Agenda pour 1909 que l'Agence de publicité Haasenstain et Vogler offre gratuitement à ses nombreux clients. Ce catalogue en est à sa 43^{me} édition; c'est la meilleure et la plus pratique des encyclopédies existantes en matière de publicité. Sous une forme élégante, il renferme tout ce que l'on peut attendre d'un guide en fait de renseignements se rapportant à la publicité.

Jour de marché. — Un passant marchande des œufs; mais la paysanne ne veut pas céder et, après quelques tiraillements, elle dit :

— Faites-vous-même pour voir si vous pouvez les vendre 1 fr. 50 la douzaine en faisant du bénéfice!

Pas-perdus. — Une jolie définition du vestiaire du palais de justice. L'auteur est un de nos meilleurs avocats.

Vestiaire : Endroit où les avocats prennent des « effets » pour des causes.

Théâtre. — Une semaine de gala :

Dimanche 28 février : En matinée, *Le Bossu*, drame en 5 actes et 10 tableaux, de MM. A. Bourgeois et Paul Féval. — En soirée, *Le Roi*.

Mardi 2 mars, *Il ne faut jurer de rien*, comédie en 3 actes, d'Alfred de Musset, et *Il était une bergère*, 1 acte en vers, d'André Rivoire.

Judi 4 mars, première représentation à Lausanne du *Foyer*, pièce en 4 actes, de MM. Octave Mirbeau et Thadée Natanson.

Kürsaal. — Déjà un tableau nouveau, avec chansons et ballets, vient redonner à la revue *Zep... plein tous les soirs*... un nouvel attrait.

Au deuxième acte, décor nouveau de M. Laurent Vanni, à « Old India »; scène des chaudronniers polonais avec M. Villa, Mme Landoza et trois autres artistes, et danse pol-pourri des sommeliers du Tea-Room par les Daily-Miror. Cette variante qui forme un véritable tableau inédit a nécessité quelques coupures, du reste, insignifiantes. *Zep... plein...* bat son plein. Bien des soirs cette revue comique tiendra l'affiche. Le spectacle est terminé à présent à 11 h. 20 et à 5 h. 20.

Lumén. — Par les programmes du théâtre « Lumén » on peut se rendre compte des progrès que réalisent les éditeurs de scènes cinématographiques. Cette semaine, à part un grand nombre de vues intéressantes, il faut signaler le film d'art intitulé « Galilée », d'une composition vraiment artistique. Il retrace la vie du savant qui découvrit le mouvement de rotation de la terre.

Redaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO.